

Baignade en eau vive

Sécuriser le Rhône, la mission impossible

Trois accidents ont eu lieu sur le Rhône le week-end passé. De quoi relancer le débat sur la sécurisation des lieux.

Aurélie Toninato

C'est désormais une habitude. Le week-end venu, des grappes de bronzeurs s'amoncellent sur les rives, des bancs de baigneurs fraient dans l'eau vive, le fleuve se mue en autoroute à licornes gonflables. Mais on en oublie parfois que le Rhône n'est pas une piscine municipale. Trois accidents ce week-end ont fait office de piqûre de rappel. Alors, comme chaque année depuis que le site naturel est devenu un lieu de baignade incontournable, des voix s'élèvent: que peut-on faire pour mieux sécuriser la baignade en eau vive?

Fermer les vannes du barrage?

C'est systématique: à chaque nouvel accident, les yeux se tournent vers le barrage du Seujet, qui crache ses trombes d'eau. Le week-end passé, le Rhône avait un débit de près de 500 m³/s, de quoi remplir une piscine olympique en une poignée de secondes. De quoi, aussi, s'interroger: ne peut-on pas fermer le barrage le week-end? «Ce dimanche, les vannes étaient ouvertes, ce qui est inhabituel, répond Isabelle Dupont-Zamperini, porte-parole des SIG. Nous avons notamment des accords avec Vaud, le Valais et la France pour garantir un certain niveau du lac qui varie selon les saisons.»

Le but: éviter les risques d'inondations et que les bateaux ne touchent le fond, ou encore assurer un débit minimum pour la faune et la flore. Ce week-end, le niveau du lac était trop élevé à cause de la fonte des neiges et des pluies, il fallait donc ouvrir le robinet. D'autres accords impliquent le déversement d'eau pour refroidir des centrales nucléaires françaises. À cela s'ajoutent des facteurs ponctuels, comme un chantier fluvial aux Bergues. «Pour la sécurité des ouvriers, nous limitons le débit en semaine, ce qui nécessite un rattrapage le week-end.»

Faudrait-il signaler lorsque le courant devient puissant, par un drapeau rouge par exemple? «Je doute que cela soit la solution pour permettre de sécuriser la baignade», estime la responsable. Il



La descente du Rhône est l'une des activités incontournables en été. Elle n'est pourtant pas sans risque et les nombreux baigneurs semblent l'oublier. LAURENT GUIRAUD

est néanmoins possible de connaître le débit et la température du Rhône sur www.hydrodaten.admin.ch.

Des aménagements supplémentaires?

Ce qui pourrait, en revanche, faire la différence, c'est la multiplication des aménagements et des signalétiques, soutient Reto Abächerli, directeur exécutif de la Société suisse de sauvetage (SSS). Il cite l'exemple de Lucerne, qui vient de faire construire de nouvelles voies de

sortie de l'eau. Des aménagements, le Canton en avait pourtant prévu. Il envisageait de créer un cheminement de bouées indiquant la zone où le courant est moins fort, ainsi qu'un ponton. Mais, en 2018, la justice a donné raison aux oppositions de riverains du sentier des Saules, entermant le projet. Dans l'intervalle, l'État a tout de même installé sept bouées de sauvetage sur les berges et trois bouées sur l'eau, sortes d'îlots flottants. Ces derniers ont toutefois disparu après que le

corps sans vie d'un baigneur a été découvert pris dans les chaînes de l'amarre. Une expertise pour établir les causes de la mort a été ordonnée par le Ministère public. «Celui-ci a conclu à la fin de ce printemps à l'inadéquation d'un tel matériel en eau vive, bien qu'ayant fait ses preuves dans d'autres cas», rapporte Gilles Mulhauser, directeur général de l'Office cantonal de l'eau au Département du territoire (DT). Si la justice a jugé que la bouée pouvait y avoir un lien avec cette mort, alors

nous ne pouvons pas la remettre.» Pourquoi ne pas installer un refuge avec une amarre rigide, dans laquelle on ne s'emmèlerait pas? «Imaginez un nageur qui percute de front cet îlot fixe...» Et d'évoquer une situation kafkaïenne: «Nous voulons aider et renforcer la sécurité, mais en eau vive tout nouvel aménagement est susceptible d'augmenter le danger.»

Davantage de contrôles?

Les contrôles sont déjà intensifiés durant le week-end, indique la po-

lice genevoise. Aux heures dites de forte affluence - dès la fin de matinée et jusqu'en début de soirée -, les forces de l'ordre et le Service d'incendie et de secours (SIS) collaborent pour assurer une présence systématique sur l'eau sur les sites dits sensibles, dont fait partie l'aval du pont de Sous-Terre.

Des sauveteurs sur les rives?

Pourquoi ne pas poster des sauveteurs, à la manière des maîtres-nageurs en piscine? Gilles Mulhauser n'est pas convaincu. «En ce qui concerne le tronçon du Rhône, long et courbe, il paraît difficile de déterminer comment optimiser la surveillance de l'entier du plan d'eau.» Reto Abächerli est du même avis. «Je ne connais pas de lieu de baignade fluviale qui soit surveillé par des sauveteurs.» La sensibilisation sur les berges lui semble faire plus de sens que la sécurité accrue. «On appelle chacun à se surveiller soi-même en informant des dangers et des bons comportements à adopter, c'est ça le plus efficace.»

Accroître la responsabilité individuelle

Miser sur la responsabilité individuelle, c'est justement la politique du DT. Gilles Mulhauser rappelle que, compte tenu des projets contestés ces dernières années, «le DT n'a pas actuellement de nouvelles mesures constructives à réaliser concernant la sécurité». La sensibilisation est donc privilégiée, «d'autant que le lieu reste une zone naturelle: qui dit baignade non surveillée, dit activité exercée aux risques et périls de chacun. Nous veillons ainsi à ce que les actions de prévention se poursuivent avec nos partenaires. Il s'agit de marteler, sur place et avec tous les canaux d'information - Lâche pas ta bouée (action de prévention de l'association La Barje), distribution de dépliants, signalétique, site web dédié, etc. -, les comportements à adopter et les risques.» Des journées de prévention avec la police de la navigation, le SIS et les SIG ont été organisées.

D'autres villes vont plus loin: Bâle et Berne proposent chaque année des cours de nage accompagnés. «Les nageurs sensibilisés deviennent des ambassadeurs, relève Reto Abächerli. Au final, c'est une combinaison de mesures, entre aménagements et information, qui permettra d'accroître la sécurité.»

Le dimanche noir provoque une seconde tragédie

● La dramatique fin d'après-midi qui a mobilisé les secours dimanche sur trois accidents presque simultanés sur le Rhône connaît un nouveau développement. Le corps sans vie d'un nageur de 28 ans a été localisé jeudi en milieu de matinée au barrage de Verbois. Le jeune homme s'était baigné dimanche dans le fleuve, avec des camarades, à la hauteur de l'ancienne usine Kugler, mais il n'est pas parvenu à regagner la rive gauche du cours d'eau à temps, avant de rejoindre les eaux de son affluent, l'Arve, onze degrés

plus froides que le Rhône en ce dimanche après-midi. Il avait alors dérivé hors de vue au-delà de la pointe de la Jonction. Jeudi matin encore, la police genevoise affirmait n'avoir pas lâché l'affaire. Depuis dimanche, des plongées quotidiennes avaient eu lieu, nécessitant des clôtures ponctuelles du barrage du Seujet. Les recherches se concentraient sur les points du Rhône connus pour être susceptibles de retenir un corps. Les chances de retrouver le malheureux vivant étaient jugées peu vraisemblables, mais il

importait aux forces de l'ordre de ne pas renoncer. «Nous sommes déterminés à retrouver le disparu afin que la famille puisse commencer son deuil», affirmait le porte-parole de la police cantonale, Jean-Philippe Brandt. Citoyen britannique (et non pas indien comme on l'a écrit par erreur), Ravi, 28 ans, s'est établi il y a trois ans en région genevoise, travaillant pour une grande firme informatique. Selon son frère, sa famille est arrivée en début de semaine de Grande-Bretagne à Genève, en raison du drame.

Les proches sont avisés de la découverte, selon la police. En cette même fin d'après-midi de dimanche, les secours ont repêché un jeune Genevois de 21 ans qui avait sauté au pied du barrage du Seujet. Malgré un transfert à l'hôpital, il n'a pas été possible de le sauver. Une femme a par ailleurs été récupérée et hospitalisée. Évanouie dans les branchages de la rive droite du Rhône, en aval du viaduc ferroviaire, elle avait apparemment sauté dans le cours d'eau tout habillée.

Marc Moulin

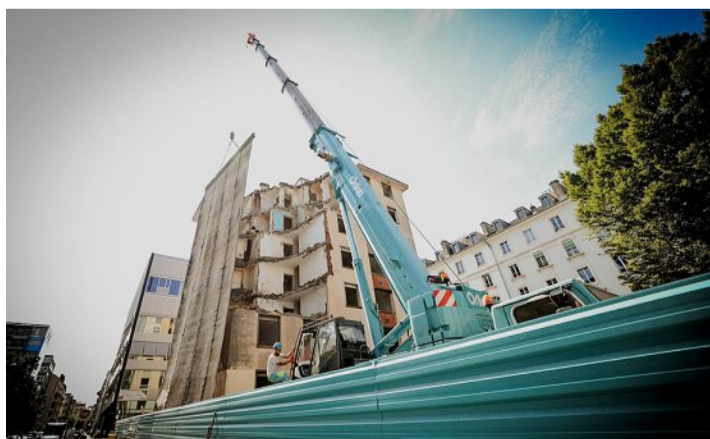
À la Jonction, l'Hospice général démolit pour reconstruire du neuf

Logement

Trois immeubles de la rue des Maraîchers seront remplacés. 112 nouveaux logements à la clé, avec quelques innovations.

La cisaille à béton a commencé à croquer le premier immeuble. Il lui faudra jusqu'à la fin septembre pour venir à bout des deux autres. À la rue des Maraîchers, derrière le parc Gourgas, un pan du quartier part en miettes. L'Hospice général, propriétaire des lieux, a lancé son opération de démolition-reconstruction. Aux trois bâtiments construits en 1955 vont succéder trois autres; 112 appartements vont remplacer les 83 qui disparaissent.

L'Hospice planche sur cette opération depuis une dizaine



À la rue des Maraîchers, la démolition de trois immeubles a commencé et durera jusqu'à fin septembre. LAURENT GUIRAUD

d'années. Il a d'emblée écarté une rénovation, jugée trop onéreuse et guère susceptible d'améliorer l'habitat. «Ces immeubles sont vétustes et ne répondent plus aux

normes, notamment énergétiques», explique Laurence Friederich, directrice du service immobilier. Par ailleurs, les appartements n'ont pas de balcon et les

pièces sont petites.» Les baux ont été résiliés il y a cinq ans. S'est ensuivie une longue et parfois difficile période de relogement. Aujourd'hui, tout le monde est parti, sauf un ménage.

Les immeubles, à la forme de pentagones irréguliers, s'érigeront à l'emplacement même des anciens, sur sept étages, soit un de plus. À l'arrière, la septantaine de places de parc sera remplacée par des espaces verts. Des commerces sont prévus aux rez-de-chaussée.

Trois points méritent d'être relevés. D'abord, il n'y aura pas de parking souterrain. L'Hospice aurait dû construire une quarantaine de places. C'est cher et elles ne se louent plus comme avant. Un accord a donc été passé avec un proche parking sous-occupé. Les futurs locataires pourront y réserver une case et ce qu'ils ne

loueront pas sera à la charge de l'Hospice, jusqu'à concurrence des quarante places. Il y aura tout de même un souterrain. Il abritera des buanderies et des garages à vélos avec rampe d'accès, le tout éclairé par de la lumière naturelle.

Autre innovation: la typologie des appartements. Par bonheur, le projet renonce à la sempiternelle cuisine ouverte sur le séjour. Ici, les cuisines sont grandes et sont séparées du séjour par une porte coulissante. Le télétravail en sera sans doute facilité. Les appartements disposent d'un hall et d'un généreux cabi.

Enfin, l'Hospice prévoit trois clusters, un dans chaque immeuble. Cluster? Il s'agit d'un logement communautaire composé de plusieurs appartements indi-

viduels. Les locataires disposent d'un espace privé composé d'une chambre, d'une salle de bains, d'une kitchenette et d'un petit salon, et peuvent profiter de la cuisine et du séjour collectif. Chacun de ces clusters se compose de cinq unités, auxquelles s'ajoutent quatre chambres individuelles, de type étudiant. La question de savoir qui habitera ces lieux est encore ouverte. Par ailleurs, un des toits sera ouvert aux habitants.

Les loyers? Comme ils émanent d'une démolition, une partie d'entre eux seront soumis à la loi sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR). Le trois-pièces oscille entre 1000 et 1500 francs, le quatre-pièces entre 1300 et 2000 francs. Leur livraison est attendue pour 2023. **Christian Bernet**